

# LE KAYAK DE MER : DU “BESOIN DE NATURE”... À L’“EXPÉRIENCE ÉCOLOGIQUE” ?

**SARAH-JANE KRIEGER**

DOCTORANTE EN SOCIOLOGIE, IRSTEA, UNITÉ ETBX, ET CENTRE ÉMILE-DURKHEIM ; EN COTUTELLE ENTRE L’UNIVERSITÉ DE BORDEAUX ET L’UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI (UQAR)

[sarahjane.krieger@gmail.com]

**LUDOVIC GINELLI**

INGÉNIEUR D’ÉTUDES, SOCIOLOGUE, IRSTEA, UNITÉ ETBX, CENTRE ÉMILE-DURKHEIM, UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

[ludovic.ginelli@irstea.fr]

**RÉSUMÉ.** CET ARTICLE INTERROGE L’HYPOTHÈSE DE L’ÉCOLOGISATION DES USAGES RÉCRÉATIFS DE NATURE À TRAVERS L’EXEMPLE DU KAYAK DE MER. NOUS DISCUTONS NOTAMMENT L’IDÉE, AVANCÉE PAR CERTAINS AUTEURS, D’UNE “EXPÉRIENCE ÉCOLOGIQUE” DES LOISIRS DE NATURE ILLUSTRANT LE PROCESSUS PLUS GÉNÉRAL D’“ÉCOLOGISATION” DES SOCIÉTÉS. LE KAYAK, LITTÉRALEMENT “BATEAU DU CHASSEUR”, EST AUJOURD’HUI UN USAGE RÉCRÉATIF DE NATURE SOUVENT PRÉSENTÉ COMME UN MOYEN “DOUX” POUR DÉCOUVRIR LES SITES NATURELS. UNE APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE D’INSPIRATION ETHNOGRAPHIQUE PERMET DE SAISIR TOUTE LA COMPLEXITÉ DU RAPPORT À LA NATURE DE CES KAYAKISTES, QUI MÊLENT DES DIMENSIONS AUSSI VARIÉES QUE LA CONTEMPLATION, LA CONVIVIALITÉ, LA SPORTIVITÉ, LA TECHNIQUE, MAIS AUSSI ET SURTOUT LA NATURE EN TANT QUE TELLE. SI LES KAYAKISTES JUSTIFIENT SOUVENT LEUR USAGE PAR LE “BESOIN DE NATURE”, UNE COMPRÉHENSION DE L’EXPÉRIENCE DU KAYAK AU TRAVERS DE SES DIVERSES FACETTES PERMET DE SAISIR EN QUOI ET COMMENT LE KAYAK RELÈVE DE L’“EXPÉRIENCE ÉCOLOGIQUE”.

**L**e kayak, littéralement “bateau du chasseur”, embarcation d’origine inuit vieille de plus de quatre mille ans, est aujourd’hui, avec le canot/canoë, la seule embarcation qui existe sous une forme moderne à travers le monde. D’abord réinventée comme sport élitiste au début du XX<sup>e</sup> siècle, la pratique du kayak s’est diffusée dans nos sociétés occidentales en quelques dizaines d’années. Usage récréatif de nature, le kayak est souvent présenté comme “une pratique douce pour découvrir la nature”, voire “un loisir écologique”. Plus généralement, des auteurs parlent d’une montée de l’écologie en Occident dans les discours mais aussi dans les pratiques. Le kayak participerait-il de cette transformation ?

En tentant de comprendre l’“expérience du milieu” des kayakistes pratiquant sur le bassin d’Arcachon (Aquitaine, France) et l’estuaire du Saint-Laurent (Québec, Canada), nous interrogeons l’hypothèse d’une écologisation des loisirs de nature. Cette notion, de plus en plus utilisée dans différents domaines tels que les loisirs de nature, l’agriculture, la gestion de la nature, reste peu explicitée, ou alors de façon très générale comme “*les processus et procédures par lesquels la société prend en compte l’environnement dans sa dynamique de développement*” (Mélard, 2008, p. 14). Nous la définirons ici comme une entreprise de recadrage cognitif et normatif visant à une inflexion

environnementale plus ou moins forte des normes (légalles ou implicites) et pratiques sociales en vigueur dans le domaine considéré, ici le kayak de mer. L’écologisation peut s’appuyer sur des normes environnementales précises (par exemple, le respect des rythmes biologiques de la faune sauvage) généralement portées par des acteurs institutionnels, ou bien être menée de façon plus informelle par des acteurs plus divers – dont des usagers – se référant à des registres pluriels souvent imbriqués en situation (éthiques environnementales, écologie scientifique, militante, ou sens commun environnemental...). Ainsi définie, l’écologisation apparaît polymorphe et irréductible à l’adhésion à une pensée “écocentrée” ou à “l’expérience écologique”, auxquelles elle est parfois assimilée. Celles-ci ne seraient qu’un cas particulier des différentes formes possibles d’écologisation ; telle est l’hypothèse que nous formulons.

Après avoir présenté notre démarche scientifique, nous exposons ensuite les expériences de la nature et ses différentes facettes pour les resituer socialement : vécu comme expression d’un “*besoin de nature*”, le kayak de mer demeure aussi une pratique culturelle exprimant différentes sensibilités – potentiellement distinctives vis-à-vis des autres usagers –, et qui est porteuse de différentes formes de savoirs environnementaux. Comment ces différentes dimensions se concrétisent-elles dans l’expérience des kayakistes ? Ces

éléments, levier ou frein, avec lesquels doivent composer les entrepreneurs d’“écologisation” amènent à relativiser l’hypothèse de l’écologisation des loisirs de nature, et à mieux circonscrire celle d’“*expérience écologique*” (Kalaora, 2001).

## À LA RENCONTRE DES KAYAKISTES : QUELLE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE ?

### Une problématique ancrée en sociologie de l’environnement

L’écologie semble une valeur si partagée en Occident (Greffet, 2011 ; Sutton, 2004) que Kalaora (2001) pose l’hypothèse de l’apparition du “*culte contemporain de la nature*” remplaçant le culte moderne des sociétés industrielles. Catton et Dunlap (1978) parlaient déjà d’un changement de paradigme dans les sociétés occidentales. Rejetant celui de l’exemptionnalisme humain survalorisant l’homme, ce nouveau paradigme écologique redonne à l’homme sa place d’être vivant en interdépendance avec les autres espèces au sein de communautés biotiques et soumis aux lois écologiques. Il fait largement écho à l’éthique écocentrée telle que développée par Leopold (1949) qui, en reconnaissant l’interdépendance des divers éléments, leur confère à chacun une valeur intrinsèque (Larrère, 2010). La nature change de statut : de ressource aux valeurs instrumentales elle devient un être et obtient un droit ontologique à l’existence qui en interdit toute

appropriation abusive. On assisterait alors à un changement des obligations à son égard et à la transformation des attitudes et représentations vis-à-vis d'elle.

Dans ce contexte émerge un nouveau rapport à la nature : ludique et compensatoire, c'est un rapport "désintéressé" d'urbains, entendu différent d'un rapport productif à la campagne (Massena-Gourc, 1994 ; Chamboredon, 1980). Si Massena-Gourc (1994) parlait d'un rapport moderne à la nature, d'autres auteurs en sociologie du sport convoquent des formes postmodernes, voire transmodernes, pour tenter d'expliquer les derniers changements.

Ainsi, selon Corneloup (2011), le style transmoderne, s'inspirant des "mouvements écologiques de la modernité" et de la contre-culture occidentale des années 1960-1970 et participant d'un "art de vivre écologique" tend à devenir "une forme référente dans notre monde contemporain" (Corneloup, 2011, p. 10). Si Kalaora (2001) ne parle pas de "transmodernité", l'écologisation de la pensée induit, selon lui, une "expérience écologique" qui recomposerait l'expérience moderne des loisirs de nature, en réactivant le désir d'inspiration romantique de "polysensorialité", à la recherche d'un corps-à-corps avec la nature : "éprouver la nature, non seulement par le regard, mais par tous les sens, faire corps avec elle" (Kalaora, 2001, pp. 591-595). D'où, toujours selon cet auteur, le succès grandissant des

sports extrêmes qui valorisent la culture de la *wilderness* ("primitivité") et dont les nouveaux matériels permettent à l'homme de se rapprocher de la nature (chaussons d'escalade, combinaison de plongée...) renforçant alors "l'illusion" d'une fusion.

Des auteurs relativisent toutefois cette transformation. Ainsi, Marsac (2011) démontre que la notion de développement durable intégrée dans les discours des kayakistes de rivière relève de la "modernisation sémantique" (Marsac, 2011, p. 9). Le rôle historique des kayakistes dans la protection des cours d'eau et de ses écosystèmes – dès le début du XX<sup>e</sup> siècle – est loin d'être négligeable, mais reste indissociable de la défense de la nature en tant que terrain de jeu. Ainsi, cette mobilisation à caractère environnemental ne traduit pas toujours, loin s'en faut, l'adhésion à un paradigme écocentré, et ces travaux font écho à nos propres résultats : sauf exception (détaillée par la suite), la nature des kayakistes reste appréciée dans une perspective anthropocentrée. Il importe donc d'interpréter ce résultat plutôt contre-intuitif et de mieux distinguer, pour l'analyse, les relations entre écologisation et éthiques environnementales.

Certains auteurs (Lahaye, 2009 ; Mounet, 2007) constatent l'augmentation, la diversification des populations de pratiquants de loisirs de nature, voire leur démocratisation (Massena-Gourc, 1994). Face à ces changements qu'il perçoit aussi,

Kalaora (1998, 1993 [1<sup>re</sup> édition 1978]) revient sur ses premiers travaux bourdieusiens pour proposer une analyse plus individualisante du rapport à la nature, analyse qui ne répond plus à des groupes constitués (les classes sociales qui modelaient la consommation du musée comme celle de la forêt). Pour autant, des processus normatifs, voire distinctifs, perdurent entre ceux qui s'adonnent aux loisirs de nature et les autres, entre les diverses activités, voire entre les différentes manières de pratiquer un même usage, jugées plus ou moins bonnes à l'aune du rapport à la nature dominant. En devenant une norme sociale dominante, l'écologisation ne participe-t-elle pas de tels processus ? Pour apporter des éléments de réponse, il nous faut examiner au préalable l'expérience des kayakistes en mer, y compris dans ses composantes distinctives vis-à-vis des autres usagers.

### Une compréhension de l'"expérience du milieu"

Notre propos porte ici sur l'"expérience du milieu" des kayakistes en mer, à l'instar de Griffet (1995) qui a décrypté celle des passionnés du milieu marin, sans retenir toutefois sa lecture strictement phénoménologique. Prolongeant l'approche écologique de l'École de Chicago de Park, notre analyse s'inspire davantage de la relecture actuelle, en sociologie, de la tradition pragmatiste. Elle ne prend pas pour point de

départ l'individu, mais "*l'expérience d'un milieu*" (Céfaï et Terzi, 2012, p. 11), c'est-à-dire les interactions cognitives et émotionnelles qui unissent les acteurs individuels et collectifs à un environnement physique, social et historique. Ce concept permet de rendre compte des dimensions matérielles, cognitives, et des sensibilités collectives des kayakistes aux prises avec le milieu naturel dans lequel ils évoluent, peu mises en exergue lorsqu'il est question de "représentation de la nature". *In fine*, cette perspective permet d'interroger directement l'hypothèse d'une "écologisation" des loisirs de nature où primerait désormais "*l'expérience écologique*", selon Kalaora (2001).

Pour saisir plus complètement l'"expérience du milieu" des kayakistes, dont les discours ne sont qu'une facette, nous avons privilégié une approche méthodologique d'inspiration ethnographique, c'est-à-dire des observations et entretiens approfondis *in situ*. Nous avons réalisé vingt et un entretiens et onze observations auprès de kayakistes qui pratiquent régulièrement<sup>(1)</sup> sur le bassin d'Arcachon et dans le parc marin du Saguenay - Saint-Laurent, au Québec.

Ce parti pris méthodologique permet un détour descriptif et analytique par les différentes modalités concrètes de l'expérience de la nature vécue par les kayakistes, telles que la contemplation, la convivialité, la dimension sportive, technique, ou

encore l'immersion dans la nature éprouvée en tant que *wilderness*. Ce croisement d'outils nous permet alors une lecture fine de la pluralité des valeurs de l'enquête, d'autant plus importante à souligner qu'aujourd'hui les discours sur la nature se teintent souvent de justifications environnementales au caractère parfois convenu. Dépasant une analyse binaire conduites/pratiques *vs* discours/représentations/croyances, nous articulons ces différents pôles.

**Nos terrains d'étude :  
de hauts lieux touristiques  
qui font l'enjeu de protection**

Comme l'estuaire du Saint-Laurent au Québec, le bassin et la ville d'Arcachon en particulier sont des hauts lieux du tourisme, inventés au temps de l'hygiénisme et des balbutiements du tourisme balnéaire (Bercovitz et Briffaud, 2012 ; Corbin, 1995). Cet aspect est important, nous le verrons, car ces qualifications touristiques anciennes constituant les espaces en "hauts lieux" influencent encore les sensibilités, les pratiques et les jugements des adeptes du kayak de mer, une activité pourtant tout à fait récente sur nos deux terrains (années 1990-2000).

Aujourd'hui, sur le bassin d'Arcachon, on trouve, d'une part, deux structures commerciales, accueillant chacune en moyenne mille clients par an, avec une dimension environnementale plus ou moins marquée, telle que l'écotourisme ou l'éducation à l'environnement ;

d'autre part, trois petits clubs locaux, également créés au début des années 2000, parmi lesquels le Club arésien kayak environnement (Cake) avec une quinzaine d'adhérents, et la section kayak de l'Association sportive de La Teste (AST), regroupant une cinquantaine de membres. Le bassin d'Arcachon comporte plusieurs espaces protégés (dont deux réserves naturelles créées dans les années 1970 et 1980) désormais traversés par des kayakistes. Depuis les années 2010, des réflexions sont menées pour tenter de répondre aux problèmes environnementaux identifiés (urbanisation, fréquentation du plan d'eau, régression de l'herbier marin, crise ostréicole...) en intervenant à l'échelle du bassin. En particulier, une mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin a été lancée en 2011, concrétisée en juin 2014 (*cf.* illustration 1).

Autour de l'estuaire du Saint-Laurent, les prémices du tourisme remontent aux années 1850 avec "*les bateaux blancs*" qui amènent la bourgeoisie anglaise venant pour plusieurs semaines de villégiature se ressourcer au bord du fleuve. Le tourisme change d'envergure dans les années 1980 avec le développement des croisières : de 30 000 touristes dans la décennie 1980, la ville de Tadoussac est passée à 300 000 en 1995 (Poulin, 2002). L'observation d'oiseaux aquatiques et surtout de mammifères marins est une véritable manne touristique pour cette région. Le kayak se développe dans les années 1990-2000 : d'abord

en autonomie par les touristes ; puis, face au succès grandissant d'une telle pratique et dans le but de diversifier l'offre touristique par rapport aux baleines, quatre petites structures voient le jour sur la rive nord de l'estuaire du Saint-Laurent, de Baie-Saint-Paul aux Bergeronnes. Toutes ces activités sont proposées au sein même du parc marin du Saguenay - Saint-Laurent (PMSSL) (cf. illustration 2).

Créé en 1988, celui-ci a adopté en 2002 un règlement sur les activités en mer, car il craignait qu'une telle popularité ne desserve la principale vedette de ce parc qu'est le béluga, et l'objectif originel, sa protection. En effet, selon les gestionnaires, la fréquentation engendre diverses perturbations, en l'occurrence celles qu'occasionnent aux oiseaux et mammifères marins les activités récréatives et touristiques telles que les croisières aux baleines ou les excursions en kayak, et s'ajoute à la liste déjà longue des pratiques mises en cause pour leur atteinte à l'écosystème (Gagnon, 1998).

**LE KAYAK, UN LOISIR DE NATURE, MAIS POUR QUELLES EXPÉRIENCES DE LA NATURE ?**

**Un "besoin de nature" compensatoire**

La thématique – classique – du besoin de nature (Kalaora, 2001 ; Massena-Gourc, 1994 ; Chamboredon, 1980) se révèle ici déclinée sur le thème de l'eau. Les enquêtés<sup>(2)</sup> parlent

de leur pratique du kayak comme d'“une thérapie, un défouloir”, pour assouvir leur “besoin d'être sur l'eau, dans son élément” et suspendre le quotidien en se plaçant “hors du temps, des préoccupations du quotidien”. Sur le Saint-Laurent, les initiés – rarement formés – prennent le large avec leur conjoint et/ou leurs amis, toujours à la recherche de liberté et de tranquillité qui sont, selon eux, des objectifs peu garantis par les sorties encadrées.

Cette “attirance, admiration, fascination” pour le fleuve, ils l'expliquent par une familiarisation précoce : “J'ai été élevé sur le bord de l'eau” (kayakiste autonome, 60 ans, habitant et originaire de Port-au-Persil, menuisier-ébéniste), qui devient quelquefois chez certains un marqueur identitaire de premier plan : “Notre vie, c'est l'eau”.

D'autres n'hésitent pas à identifier leur loisir à une religion en comparant leur venue à un pèlerinage spi-

ILLUSTRATION 1 • **Le bassin d'Arcachon en Aquitaine**



Source : Parc naturel régional des Landes de Gascogne



Source : PMSSL/Parcs Canada

ILLUSTRATION 2 • **L'estuaire du Saint-Laurent au Québec et son parc marin**

rituel nécessaire, une sorte de “*spiritualité écologique*”, telle qu’avancée par Corneloup (2011) ; pour eux, le Saint-Laurent devient un haut lieu du kayak, à l’image des hauts lieux religieux : “*Je vais expliquer quelque chose de bizarre : c’est comme si c’était une religion. Pour le musulman, faut qu’il aille à La Mecque !*” (rires) *Nous, ici [Bergeronnes], c’est la Mecque ! C’est notre religion, faut venir ici ! Et Kamouraska, c’est le Vatican !*” (kayakiste autonome, 50 ans, vacancier habitant Montréal, enseignant).

Il faut pourtant dépasser cette lecture fonctionnaliste – le kayak de mer comme assouvissement d’un “*besoin de nature compensatoire*” de modes de vie urbain (Massena-Gourc, 1994) – pour entrer dans les modalités concrètes de l’expérience du milieu que la pratique suscite, et *in fine* comprendre les ambiguïtés de son écologisation. En premier lieu, bien que la plupart des kayakistes les présentent et les éprouvent individuellement, les différentes facettes de leur expérience de la nature sont bien évidemment toutes collectives. En effet, les cadres de définition et d’interprétation des lieux de pratique sont élaborés, transmis, et régulièrement réactivés collectivement lors de discussions ordinaires à propos du paysage, de la progression de l’urbanisation littorale, ou des autres usages des lieux... En outre, pour le cas du bassin d’Arcachon, ces cadres peuvent être influencés par la formation et les

sensibilités des référents en club. Ainsi, dans un des clubs du bassin d’Arcachon, les trois encadrants sont naturalistes amateurs, notamment formés à l’ornithologie – leur formation technique (esquimautage) a été acquise de manière informelle et progressive. Dans un autre club, les valeurs des membres fondateurs tournées vers les aspects “balade et observation” plutôt que sportifs continuent à être portées par les référents actuels qui partagent la même conception de la pratique. Ces préférences pour les pratiques “libres” ou affinitaires (possibles même en club), “contemplatives” plutôt que sportives (axées sur la performance) se révèlent historiquement et socialement “situées”, comme l’a montré Marsac (2011, 2008) à propos du kayak de rivière. Comment cette construction socio-historique d’un besoin de nature se concrétise-t-elle dans l’expérience du milieu en kayak de mer ? Tel est l’objet de la section suivante.

**Randonnée maritime, fusion avec le “sauvage”, pratique sportive : variations autour des sensibilités des kayakistes**

Au regard de nos matériaux, il est possible de dégager trois “*cadres de l’expérience*”, dirait Goffman, du kayak en mer, dont nous rappellerons au fur et à mesure le caractère socio-historique et quelquefois “situé” : la randonnée maritime ; l’immersion dans la *wilderness* ; et la pratique sportive.

Sur nos deux terrains d’étude, tous les kayakistes, à l’exception d’un seul, ont choisi le kayak parce qu’il permet, plus que d’autres activités, de contempler plus ou moins lentement la nature ou le patrimoine maritime, par exemple les ports ostréicoles sur le bassin d’Arcachon ou, dans le cas ci-après, les tuiles chaulées utilisées dans les parcs à huîtres : “*On n’a pas d’aileron, on n’a rien, donc on peut passer juste au-dessus des parcs à huîtres [...]. Quand il y a les tuiles chaulées c’est magnifique ! C’est tout blanc dans l’eau, y a un clapotis extraordinaire, ça chante dans les tuiles... enfin c’est indescriptible. C’est un truc qui se ressent. Un bateau à moteur, tu vis pas la même chose quoi !*” (kayakiste autonome, 41 ans, habitant le bassin d’Arcachon).

Fuyant l’ennui et la monotonie, recherchant la diversité floristique et surtout faunistique, la grande majorité des kayakistes apprécie la variété des paysages au gré des marées et des saisons, qui compensent la monotonie des allers-retours. Ce faisant, ils s’inscrivent dans une expérience le plus souvent paysagère et quelquefois naturaliste que nous nommons “randonnée maritime”, modalité de pratique qui mobilise les mêmes catégorisations patrimoniales et paysagères de la nature que les kayakistes “touristes” identifiés par Lapierre (1982, cité par Pociello, 1999, p. 57). Presque tous les kayakistes sont surtout attirés par la présence de la faune migratrice saison-



nière impressionnante par sa taille (baleines dans l'estuaire du Saint-Laurent) ou par son nombre (55 000 oies bernaches hivernant sur le bassin d'Arcachon), perçue comme un "spectacle naturel" qui donne crédit à l'imaginaire d'une nature sauvage.

Ici, la technique et la performance sportives sont accessoires, elles ne sont que des moyens au service de la contemplation esthétique ou savante : "Au départ, c'était pas un but sportif avec de la technique à apprendre. [...] Non non, c'était pas du tout ça. On était plus proche de la randonnée découverte, si vous voulez. [...] Le Bassin, c'est des eaux très calmes. Si on veut pouvoir faire des randonnées à l'extérieur, il faut acquérir d'autres compétences. Si vous allez en Bretagne, vous êtes plus soumis à des conditions quand même de haute mer... Donc là j'y pense, maintenant" (kayakiste autonome, 45 ans, habitant en périphérie de Bordeaux).

Nos matériaux permettent de dégager une deuxième figure cadrant l'expérience de l'environnement, à savoir l'immersion dans la *wilderness*. Mentionnée par une partie des kayakistes adeptes de la "randonnée maritime", cette figure se démarque toutefois de l'appréciation paysagère par une attitude moins contemplative et moins strictement visuelle. Le toucher, l'odorat, l'ouïe sont en effet sollicités pour écouter le chant des oiseaux et des bélugas, sentir l'odeur du varech, et finalement nourrir l'imaginaire d'une immersion dans

la "nature sauvage" : "Et puis tu sais les expériences on s'en souvient ! Je m'en souviens d'une en particulier parce que celle-là a été unique : on était parti à 8 heures le matin de St Siméon. Le fleuve était comme un lac. On était tout seul devant cette immensité, et puis tout à coup on est arrivé près de Cap au Chien et là il y avait 3 mères bélugas avec leurs bébés. Et là elles se sont intéressées à nous, curieuses, avec les bébés elles se sont mises à rôder autour du kayak, mais avec insistance là tu sais. Et là, il y en avait une qui était curieuse [...] qui s'est mis tout près, tout près, et qui a levé la tête... Je la revois encore avec ses gros yeux me regarder. Quand tu vis des choses comme ça, ça te fait quelque chose !" (kayakiste autonome, 60 ans, résidente secondaire de Port-au-Persil habitant Montréal, cadre).

La relation à la nature de ces kayakistes apparaît profondément ambivalente, oscillant entre *nature sauvage* durant le temps fugace de l'immersion dans le milieu naturel et *nature anthropisée*. Anthropisation qui peut être connotée positivement, vue comme la prolongation de la sphère domestique par des kayakistes souvent habitants, ou résidents secondaires, qui s'approprient des lieux tout au long de l'année ou le temps d'un pique-nique, voire d'un bivouac. Plus encore, sur le PMSSL, tous les kayakistes apprécient l'aménagement de leurs lieux de pratique (réfection du ponton et installation de toilettes publiques à Port-au-Persil, facilité

d'accès aux Bergeronnes et à Saint-Siméon...), et plus largement le développement des infrastructures (camping, base de kayak et plongée) et des commerces aux alentours, développement qui peut d'ailleurs se révéler être un critère de choix pour les lieux de pratique. L'aménagement de la nature n'ôte pas le caractère naturel, voire sauvage, de celle-ci, qui s'oppose toujours à la ville (Berque, 2011), il en permet seulement l'accès. Alors qu'un seul kayakiste québécois remet en question l'aménagement de ces espaces de nature, les kayakistes d'Arcachon s'inquiètent, quant à eux, de la surfréquentation des lieux qui deviennent un "paradis menacé".

Cette accessibilité au "sauvage", quasi unanimement valorisée malgré les quelques craintes énoncées, nous amène, comme Kalaora (2001) et Bontron et Morel-Brochet (2002), à définir le sauvage, non pas par le statut biophysique mais par la capacité à renouveler et à déplacer le regard humain vers d'autres horizons – entendu comme différents du quotidien. Il s'agit donc d'aménager la nature sauvage pour pouvoir y accéder, l'admirer et la pratiquer.

Présentons la troisième et dernière sensibilité en kayak de mer : l'expérience sportive (qualifiée d'"engagée"), mentionnée par cinq kayakistes chevronnés, qui la pratiquent de façon ponctuelle et non exclusive avec les deux modalités précédentes<sup>(3)</sup>. Maîtrisant une large palette de pratiques, ces initiés varient leur pratique

en fonction des situations (humeur personnelle, présence ou non d'accompagnant, et prise en compte de leur niveau) : *“Une journée comme aujourd’hui c’est très très sportif, si on veut faire une bonne distance ; faut vraiment ramer si on veut faire de la distance, il faut avoir de l’énergie et tout. On peut avoir des journées très très calmes où l’on peut observer les oiseaux marins...”* (kayakiste autonome, 50 ans, vacancier habitant Montréal, enseignant).

L’un d’eux, *“qui a prouvé certaines choses”* en termes de prise de risques et de performance dans l’eau s’autorise aujourd’hui une pratique plus contemplative (photo, dessin). Mais il éprouve encore l’envie de *“se défoncer”* ou de *“se mettre en danger”* lorsqu’il entreprend une pratique *“engagée”* avec des kayakistes aguerris dans un environnement hostile, comme les îles bretonnes. Les membres de la *“tribu”* jugés trop faibles pour participer au combat musclé, sinon viril, avec les éléments sont écartés.

Ni la pratique du kayak plus ou moins sportive selon les cas, ni la qualification des lieux de pratique en tant que paysage ou *wilderness* ne sont socialement neutres, puisque le sport, la catégorie de pensée *“paysage”* et le canoë-kayak ont des origines élitistes communes. Pour autant, faut-il analyser la pratique contemporaine du kayak de mer comme pure distinction sociale ? Nous allons maintenant discuter cette idée, importante au regard du

processus d’écologisation, qui pourrait l’amplifier.

### **Le “musée bleu” ?**

#### **Le kayak, comme expérience de “distinction réflexive”**

Le kayak de mer est apprécié et préféré à d’autres pratiques, parce qu’il permet une *“glisse lente”*, il permet d’exprimer un *“lien à l’eau”* désiré comme *“paisible”* et *“non bruyant”*. Il est idéalement pratiqué seul ou dans un entre-soi affinitaire (couple, famille et amis) sur le Saint-Laurent mais aussi sur le bassin d’Arcachon, par le jeu des sorties hors club et du choix des balades en fonction des organisateurs.

Si les kayakistes des deux sites insistent sur la valeur et l’intérêt de leur propre appréhension des lieux de pratique sans dénigrer les autres lieux, les discours relatifs à la présence de pratiquants d’autres activités sont nettement plus critiques – énoncés, sur le bassin d’Arcachon, en termes de *“surfréquentation”*. La valorisation de cette manière d’être dans la nature se double d’une disqualification explicite et marquée des usages nautiques motorisés sur les deux sites. Les kayakistes du bassin d’Arcachon regrettent la présence des bateaux de plaisance motorisés, estimée à environ dix mille, et perçue comme massive en été.

Sur le Saint-Laurent, malgré l’espace, kayakistes et bateaux à moteur semblent se gêner mutuellement pour l’observation des baleines, qui est,

pour les uns et les autres, l’enjeu de la sortie. Ces bateaux sont perçus comme des pollueurs de *“leur nature”* tant au plan symbolique (l’idéal d’inclusion et de relation privilégiée à la nature, réservée à quelques-uns, est compromis par la présence de pratiquants autres, souvent massive) que matériel (bruit, gaspillage de carburant, présence d’hydrocarbures, fragilisation et perturbation du milieu naturel). Ce récent billet d’un blog arcachonnais résume parfaitement le propos : *“Nous étions sept courageux à braver le froid, les tenues le démontrent, pour rallier le Pyla au départ du Teich. [...] Le bonheur du jour était : pas de bateaux, pas de touristes, pas de vagues, que le bruit des pagaies fendant l’eau et le cri de quelques bernaches ou de cormorans, les seuls qui nous ont accompagnés durant les trois heures que nous avons passées pour effectuer les 19,5 km du parcours”* (blog AST kayak, 4 mars 2013).

La disqualification et l’*“incompréhension”* sont plus radicales à propos des jet-skis. Sur les deux sites, leur manière de pratiquer les lieux est considérée comme *“une nuisance”*, *“une peste”*, *“un irritant”* ; bref, un mauvais usage de la nature (Ginelli et al., 2014 ; Massena-Gourc, 1994), qu’eux, les kayakistes, ne pratiquent jamais à cause du *“bruit”*, de l’*“odeur”* et de la *“vitesse”*. Ils ont le sentiment d’une invasion par des *“hordes de jet-skis”* brisant l’atmosphère *“quasi silencieuse”* et *“quasi naturelle”* goûtée par quelques-uns.



Dans ce contexte, le kayak de mer, perçu comme diamétralement opposé aux bateaux, et plus encore aux jetskis, est alors volontiers considéré par ses adeptes comme une pratique “écologique”, “non polluante”, “la plus naturelle possible”, et n’ayant “aucun impact” sinon de “déplacer de l’eau salée”. Cet antagonisme est résumé dans les propos d’une kayakiste : “C’est sûr, les bateaux moteur et le kayak, c’est comme deux entités, c’est comme ceux qui marchent et les motos !” (kayakiste autonome, 50 ans, résidente secondaire de Port-au-Persil habitant Québec, cadre). Compte tenu de l’origine élitiste du canoë-kayak et des catégorisations de l’environnement qui lui sont associées, faut-il interpréter les positions des kayakistes enquêtés comme une nouvelle manière de se distinguer vis-à-vis des autres usagers, au nom de l’écologie cette fois ? Nos matériaux amènent à tempérer cette hypothèse, en raison d’une part de la démocratisation relative de la pratique, et d’autre part à cause de la réflexivité de certains kayakistes envers leurs propres jugements d’autrui.

Au début du xx<sup>e</sup> siècle, le kayak avait clairement pour ses promoteurs une vocation de découverte touristique et érudite de la nature, dans le droit fil de la pensée hygiéniste de l’époque. Malgré une démocratisation certaine dans les années 1980-1990 grâce à l’utilisation de nouveaux matériaux de fabrication (polyéthylène en particulier) moins onéreux,

la composition sociale des kayakistes de mer, en France comme au Québec, montre qu’une sélection sociale perdure *via* les inégales dotations en capitaux scolaire et culturel : les professions intellectuelles supérieures et les cadres sont largement surreprésentées, alors que les ouvriers sont absents (un menuisier-ébéniste au Québec). Les kayakistes de mer appartiennent tous à la catégorie des professions intermédiaires ou cadres et professions intellectuelles supérieures (médecin, enseignant, cadre, travailleur social en reprise d’études supérieures en environnement). Les jeunes (18-25 ans) ne sont guère présents au sein des kayakistes rencontrés. Qu’ils exercent en club ou en autonomie, il s’agit essentiellement d’adultes de plus de 30 ans et de jeunes retraités. La population du kayak de rivière étudiée par Marsac (2006) correspond aux mêmes catégories sociales – hormis celle des jeunes retraités.

Le profil des kayakistes révèle concrètement qu’un tel usage récréatif relève d’une pratique culturelle et “symbolique socialement régulée” (Massena-Gourc, 1994). Comme la promenade en forêt, le kayak “ne relève pas d’une économie individuelle des besoins mais d’un réseau de contraintes sociales et culturelles où entrent en jeu des représentations différenciées” de la nature selon les groupes sociaux, et modelant les pratiques à son égard, écrivait également Kalaora (1993, p. 12) dans ses écrits

les plus bourgeois.

Pour autant, en plus de la démocratisation relative du kayak, un autre élément nous amène à pondérer une lecture en termes de “distinction sociale”. Il nous semble plus juste de parler d’une “distinction réflexive” à propos de plusieurs kayakistes qui modèrent leur “sentiment d’envahissement” éprouvé sur les lieux de pratique par un discours plus réflexif, à distance de la situation d’interaction : “On se dit pourquoi nous et pas eux ? On n’a pas plus de droit...” (kayakiste autonome, 42 ans, habitant du bassin d’Arcachon, enseignant).

Abordons maintenant la dimension cognitive de la pratique – qui peut croiser celle de la distinction en raison de la hiérarchisation sociale des types de savoirs sur la nature –, et qui est importante pour saisir son (in)adéquation avec les entreprises d’écologisation.

## LE KAYAK DE MER COMME “EXPÉRIENCE ÉCOLOGIQUE” ?

### Une expérience cognitive : le kayak comme vecteur de savoirs sur l’environnement de pratique

La connaissance et la maîtrise du milieu de pratique sont principalement avancées par les kayakistes expérimentés, qu’ils soient organisateurs de sorties en club ou pratiquants en autonomie. Cette connaissance préalable au déroulement de la pratique concerne essentiellement les données météorologiques, telles

que la force et l'orientation du vent, la température, et surtout les horaires et les coefficients de marée, déterminants pour l'organisation des excursions. Cette indispensable "gymnastique intellectuelle", prisée des kayakistes expérimentés, les conduit à qualifier leur pratique d'"écologique", dans la mesure où l'état du milieu marin conditionne la pratique : *"T'es obligé de calculer aussi comment tu navigues, sinon tu te fais avoir par la marée, t'es obligé d'attendre six heures qu'elle revienne ! C'est hyper éducatif en fait. Tu navigues jamais à contre-courant. C'est écologique dans ce sens-là, parce que... tu ne t'amuses pas à naviguer à contre-courant"* (kayakiste autonome, 41 ans, habitant le bassin d'Arcachon).

Sur l'estuaire du Saint-Laurent, où les kayakistes naviguent surtout pour y rencontrer des mammifères marins, l'aspect "chasse" à la baleine est particulièrement important. Certains kayakistes se perçoivent effectivement comme des "prédateurs visuels". Cette chasse à la baleine conduit à la mise en place de stratégies participant de l'apprentissage du milieu par ses usagers ; il faut connaître les horaires et lieux de nourriture des bélugas, par exemple : *"Parce qu'il y a des périodes comme par exemple dans le changement de marée, comme dans la fin de la journée, il y a probablement des petits poissons ou du krill, qu'ils mangent, qui apparaissent d'un coup parce qu'il y a*

*des moments [les bélugas] apparaissent sur un coup là. C'est lié à la nourriture..."* (kayakiste autonome, 60 ans, résidente secondaire à Port-au-Persil, habitant Montréal, cadre).

Comme nous l'avons vu à propos des sensibilités, la composante cognitive et les compétences guidant l'expérience du milieu par les kayakistes (maîtrise des éléments naturels, capacité à "lire l'eau") peuvent être resituées par rapport à l'histoire de la pratique. Ce que nous appelons "expérience cognitive" fait ainsi écho aux "composantes informationnelles" (Marsac, 2008, p. 91) mobilisées en canoë-kayak à partir des années 1930, au moment où *"[l]'eau n'attire plus uniquement l'excursionnisme cultivé". Elle devient également un support d'apprentissage* (ibid.).

Cette dimension collective et socialement située n'est pas spontanément explicitée par les personnes enquêtées lors des entretiens, qui tendent à souligner la singularité de leur expérience et de leur point de vue. On peut toutefois relever deux traits collectifs. D'une part, les réseaux de discussion liés aux sociabilités de la pratique, traversés par la "tension" entre pratiques individuelles/affinitaires ou collectivement structurées (jours fixes pour les sorties, organisation collective pour le transport, la nourriture...). D'autre part, les réseaux naturalistes ou environnementalistes (Ligue pour la protection des oiseaux [LPO], associations locales de protection de l'environ-

nement, structures autour du PMSSL...) qui redoublent cette tension lorsqu'ils relisent certaines sociabilités collectives à l'aune de leur impact écologique.

Les sociabilités collectives sont électives, affinitaires, y compris à l'intérieur des clubs, par le jeu du choix des référents. Elles reposent alors sur la "confiance" en l'encadrant et une conception partagée du kayak, tiraillée entre pratique hédoniste-contemplative, sportive, et écologique.

Ces tensions constantes entre différentes sensibilités et connaissances environnementales, que certains kayakistes qualifient d'"écologiques" amènent à s'interroger : de l'assouvissement d'un "besoin de nature", la pratique deviendrait-elle "expérience écologique" ?

### **La force des rés'eaux dans l'écologisation des kayakistes**

L'observation des lieux de pratique, figure imposée pour la pratique du kayak de mer, combinée au plaisir de la contemplation des paysages ou de la faune, permet à la plupart de livrer de fines observations et d'échanger entre eux à propos des lieux qu'ils fréquentent assidûment, comme le bassin d'Arcachon dans son ensemble : *"Allez, on va dire 80 % de nos adhérents, même les plus jeunes, ce qui les motive c'est la découverte du milieu. Comme en montagne, le milieu [...] tu peux le voir tous les jours et tu le vois encore de façon différente tous les jours [...]* Les mou-

*vements de sable du Toulinguet d'Arguin par exemple vont faire partie de nos conversations assez régulièrement, tu vois ?*" (kayakiste en club, 45 ans, habitant La Teste, en reprise d'études supérieures en environnement, vice-présidente d'un club de kayak en zone non protégée).

Leurs observations portent également sur les évolutions tantôt naturelles et connotées positivement, tantôt perçues comme hybrides, telle la prolifération anormale d'huîtres sauvages sur le bassin d'Arcachon imputée à de mauvaises pratiques ostréicoles. Ces évolutions, directement expérimentées puisqu'elles peuvent faire obstacle à la pratique, suscitent des interrogations : *"Avant, on arrivait à avoir des eaux translucides ici, même dans le fond du bassin, là ça fait des années que je n'ai pas vu d'eau translucide. Elle est marron en permanence... Ça, je ne sais pas du tout à quoi c'est dû. J'en ai parlé avec personne d'autre, je le subis, c'est vrai que je n'ai pas creusé le truc, non"* (Habitante du bassin d'Arcachon, 40 ans, responsable d'une structure touristique proposant des sorties en kayak).

La présence d'un "trouble" (Céfaï et Terzi, 2012 ; Lemieux, 2012 ; Chateauraynaud, 2011) dans l'expérience du milieu – ce qui n'est pas toujours le cas – peut rester en l'état, sans conduire à une action collective, ni même à des échanges avec d'autres, comme on le voit dans l'extrait ci-dessus. La formalisation d'un trouble en "problème" ou en "prise

de conscience" environnementale n'est donc absolument pas systématique. Sur le Saint-Laurent, des problèmes tels que la qualité de l'eau, la présence d'espèces envahissantes et le braconnage sont peu abordés par les kayakistes.

Comme le montrent les auteurs que nous venons de citer, la constitution de ces troubles en problèmes nécessite l'indispensable "relais" de porteur des causes environnementales au sein des collectifs d'usagers, qui peinent à transmettre leurs savoirs, leur sensibilité à leurs pairs (dérangement des oies bernaches sur le bassin d'Arcachon, des bélugas dans le Saint-Laurent) : *"On est un groupe de 10-15 kayakistes, et on est 2-3 membres de la LPO, donc quand on fait des sorties on dit aux autres 'voyez, ça c'est tel oiseau...' [...] Et on essaie de leur dire quand il y a un groupe de bernaches, on ne va pas vers eux, on essaie de ne pas les laisser faire trop s'envoler pour ne pas trop les déranger. [...] Bon on voit que la passion a du mal à être partagée"* (kayakiste en club, 45 ans, habitant à proximité du bassin d'Arcachon, enseignant, adhérent à la LPO).

Cette sensibilité doit composer, d'une part avec d'autres logiques telles que l'hédonisme, le désir d'inclusion, les prélèvements pour la pêche et la cueillette et, d'autre part, avec d'autres manières de penser les espaces protégés. Ainsi, sur le Saint-Laurent, les kayakistes s'en remettent à la responsabilité des professionnels de la protection des espaces naturels

dont ils reconnaissent le rôle, mais dont ils interrogent en même temps l'efficacité. Et au-delà d'une approbation consensuelle sur la mise en protection de la nature pour sauver les espèces et les habitats, les kayakistes se sentent peu concernés dans leurs pratiques. En effet, désireux d'approcher la faune au plus près, ils considèrent leur impact comme négligeable voire nul : les bélugas se montreraient aussi curieux de les approcher que l'inverse. *"On est allé à l'endroit où l'on sait qu'il y en a habituellement, puis ils sont arrivés, ils étaient 8 ou 9 je crois, et puis... à ce moment-là c'est eux qui se sont approchés, nous on n'irait pas les approcher, mais eux ils viennent. Avec le courant, on est sorti un petit peu de leur zone de jeu, on s'est mis à pagayer et ils se sont mis à nager à côté de nous, comme presque des dauphins, ils nous suivaient, c'était vraiment impressionnant"* (kayakiste autonome, 50 ans, vacancière habitant Montréal, cadre).

### **Une "écologisation" porteuse de tensions ?**

Les éthiques écocentrées minoritaires sur nos deux sites expliquent la sensibilisation limitée à certains enjeux environnementaux de la pratique. Les kayakistes témoignent, dans leurs discours et dans leurs actes, de certaines préoccupations environnementales (ramassage de déchets, pollutions visibles, conséquences de l'urbanisation du bassin d'Arcachon...), mais peinent – ou

refusent pour certains qui opposent leur écologie pratique à l'écologie scientifique ou politique – à se rallier à l'idée d'impact écologique du kayak, ou à celle d'empreinte écologique, sous-tendues par une éthique écocentrée.

Au Québec, une majorité de kayakistes sollicités à propos de l'impact de leur pratique, le considèrent comme positif dans une perspective de développement touristique local avec une mise en valeur du territoire, bien éloignée d'une conception écologique de "l'impact" (Mounet, 2007). Ils ne remettent pas en question ce récréotourisme où l'aspect écologique n'est peu, voire pas, pris en compte : les usages récréatifs se servent des aménités du territoire dans une perspective toujours anthropocentrée où la nature est au service de l'homme.

Plus généralement, en matière d'impact, les enquêtés se réfèrent le plus souvent aux pollutions les plus visibles (usage motorisé ou non, gestion des déchets) pour considérer leur pratique comme "douce" et "non impactante", donc "écologique". Conception sous-tendue par une perception de l'environnement devenue très consensuelle : les pollutions d'une part, et, d'autre part, l'environnement immédiat de résidence et de pratique (Greffet, 2011). Lorsque les usages motorisés et la fréquentation croissante sont qualifiés de "nuisances", on peut s'interroger à la suite de Massena-Gourc (1994) sur l'objet de la remise en cause. Au-delà de la réprobation de

certains comportements humains, c'est aussi la présence humaine qui est pointée. À la recherche d'une "nature naturelle", les kayakistes envisagent l'empreinte humaine de manière négative en teintant leur discours d'une coloration verte. On assisterait à un glissement des nuisances vécues par les usagers à celles pressenties pour la nature (usages motorisés), "*des besoins de nature aux besoins de la nature*" (Massena-Gourc, 1994).

Plus généralement, lorsque les kayakistes de mer dénoncent la présence humaine, c'est aussi parce qu'elle gêne leur pratique, et non simplement parce qu'il y a un problème environnemental : l'un et l'autre ne sont pas exclusifs. L'intérêt pour les enjeux environnementaux de la part des kayakistes relève donc d'une perspective anthropocentrée.

L'éthique écocentrée, qui accorde une valeur intrinsèque à la communauté biotique dans son ensemble, n'est portée que par de rares kayakistes inscrits dans des réseaux sociaux particuliers. Toutefois, même chez les kayakistes-environnementalistes qui raisonnent en termes écocentrés, l'impact écologique est pensé comme circonscrit aux lieux de pratique. Ces enquêtés n'ont pas plus que les autres de réflexion sur leur empreinte écologique. Par exemple, l'accès motorisé aux lieux de pratique, fréquent et non négligeable (plusieurs dizaines, voire centaines pour le Québec, de kilomètres de déplacement) n'est pas interrogé au

regard de ses conséquences environnementales ; tout comme le processus de fabrication de leur embarcation ou la construction d'infrastructures d'accueil du public sur ces espaces naturels.



Ni l'adhésion à une représentation commune de l'environnement ni la relation "polysensorielle" à la nature, que nous avons observées, ne conduisent à l'adoption d'une conception "écologisée" de la pratique – et plus généralement d'un style "transmoderne". En effet, l'éthique écocentrée, l'autre facette de l'expérience écologique telle que définie par Kalaora (2001), n'est pas le référent des kayakistes de mer.

L'exemple du kayak de mer interroge, au contraire, le passage, problématique selon nous, de l'écologisation de la pensée à l'écologisation des pratiques : l'expérience polysensorielle de la nature, fréquente en kayak de mer, est loin d'être associée à une éthique écocentrée. Le plus souvent, elle est éprouvée par des kayakistes qui continuent à s'inscrire dans une éthique anthropocentrée, où la nature, dotée d'une valeur extrinsèque est au service de l'homme – même si ce service prend une forme ludique.

Pour autant, il ressort de ces observations une sensibilisation certaine des kayakistes à l'environnement, l'écologisation empruntant diverses voies : rapport affectif et besoin de nature, rapport esthétique et contemplation de la nature, prise de

conscience de certaines agressions envers la nature, adoption de pratiques écocitoyennes, engagement associatif ou politique...

L'écologisation serait donc multidimensionnelle, comme le rapport à la nature, et ne peut être réduite à l'adoption de l'éthique écocentrée. L'histoire nous montre d'ailleurs que les combats écologistes usent de différents argumentaires pour faire entendre la voix de la nature. Ces résultats posent question quant à la diffusion effective de l'éthique écocentrée et de l'écologie savante, et amènent à s'interroger sur les facteurs de résistance à leur adoption. Resituer l'appropriation des normes écologiques par rapport aux autres dimensions de la pratique permet de mieux en comprendre les ressorts – et aide ainsi à se défaire d'une approche environnementale normative. En remplaçant les différents "motifs", souvent imbriqués, de l'expérience du kayak de mer, on voit apparaître l'importance des dimensions touristiques et cognitives qui rappellent les premières décennies du kayak de rivière. Le kayak de mer semble répondre à une "logique naturelle" (Marsac, 2008, p. 467) caractérisée par une pratique en milieu naturel anthropisé, parfois aménagé, mais qui n'est pas totalement artificialisé. Il s'agit donc pour les kayakistes de comprendre ces différents aspects naturels, de lire la nature, car elle reste la condition de leur pratique. En contrepoint, relevons pour finir la discrétion de la dimension spor-

tive-compétitive, alors que cette dernière est désormais dominante dans le kayak en eau vive – essentiellement pratiqué en stade artificiel, et qui pose encore plus question quant à la nature de l'expérience de ces kayakistes sportifs. ■

#### NOTES

(1) Ce critère, retenu pour favoriser la richesse des matériaux relatifs à la pratique, aux lieux et à l'environnement, nous a donc orientés vers les pratiquants en autonomie ou en club plutôt que vers les clients ponctuels d'entreprises touristiques.

(2) Propos recueillis aussi bien auprès des kayakistes du bassin d'Arcachon que de ceux du parc marin du Saguenay - Saint-Laurent.

(3) Différents styles de pratique peuvent donc tout à fait être choisis par les mêmes personnes, kayakistes chevronnés. À l'opposition entre kayakistes "puristes", "touristes", et "compétiteurs" suggérée par Pociello (1999, p. 57) à la suite de Lapierre, nous préférons donc substituer un gradient allant des novices aux kayakistes expérimentés.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Rémi BERCOVITZ et Serge BRIFFAUD, *Histoire des représentations sociales de la qualité des paysages et du milieu (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle). Les formes historiques de la valorisation du bassin d'Arcachon*, Cepage, 2012.

Augustin BERQUE, "Le rural, le sauvage, l'urbain", *Études rurales*, n° 187, septembre 2011.

Jean-Claude BONTRON et Annabelle MOREL-BROCHET, "Tourisme et fonctions récréatives : quelles perspectives pour les espaces ruraux ?", dans Philippe Perrier-Cornet (dir.), *Repenser les campagnes*, éditions de l'Aube, 2002.

William R. CATTON et Riley E. DUNLAP, "Environmental sociology: a new paradigm", *The American Sociologist*, vol. 13, février 1978.

Daniel CÉFAÏ et Cédric TERZI (dir.), *L'Expérience des problèmes publics*, coll. "Raisons pratiques", éditions de l'EHESS, 2012.

**Jean-Claude CHAMBOREDON**, "Les usages urbains de l'espace rural : du moyen de production au lieu de récréation", *Revue française de sociologie*, vol. 21, n° 1, 1980.

**Francis CHATEAURAYNAUD**, *Argumenter dans un champ de forces*.

*Essai de balistique sociologique*, éditions Pétra, 2011.

**Alain CORBIN** (dir.), *L'Avènement des loisirs, 1850-1960*,

Aubier/Flammarion, 1995.

**Jean CORNELOUP**, "La forme transmoderne des pratiques récréatives de nature", *Développement durable et territoires*, vol. 2, n° 3, 2011

[en ligne : <http://developpementdurable.revues.org/9107>].

**Marc GAGNON**, *Bilan régional – Rive nord de l'estuaire moyen du Saint-Laurent. Zones d'intervention prioritaire 15 et 16*, Environnement Canada – région du Québec, Conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent, 1998.

**Ludovic GINELLI, Vincent MARQUET et Valérie DELDRÈVE**, "Bien pratiquer la nature... pour protéger les Calanques ?", *Ethnologie française*, vol. 44, n° 3, 2014.

**Pierre GREFFET**, "Les perceptions sociales et pratiques environnementales des Français de 1995 à 2011", *La Revue du CGDD*, octobre 2011 [en ligne : [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Revue\\_CGDD\\_octobre\\_2011.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Revue_CGDD_octobre_2011.pdf)].

**Jean GRIFFET**, *Aventures marines : images et pratiques*, L'Harmattan, 1995.

**Bernard KALAORA**, *Le musée vert. Radiographie du loisir en forêt*, L'Harmattan, 1993 (1<sup>re</sup> édition 1978).

**Bernard KALAORA**, *Au-delà de la nature, l'environnement : l'observation sociale de l'environnement*, L'Harmattan, 1998.

**Bernard KALAORA**, "À la conquête de la pleine nature", *Ethnologie française*, vol. 31, n° 4, 2001.

**Nathalie LAHAYE**, "Les sports de nature dans le Parc national de la Guadeloupe : des conflits potentiels au potentiel de coopération", *Études caribéennes*, n° 12, avril 2009

[en ligne : <http://etudescaribeennes.revues.org/3608>].

**Catherine LARRÈRE**, "Les éthiques environnementales", *Natures Sciences Sociétés*, vol. 18, n° 4, 2010.

**Cyril LEMIEUX**, "Peut-on ne pas être constructiviste ?", *Politix*, vol. 100, n° 4, 2012.

**Aldo LEOPOLD**, *L'Almanach d'un comté des sables*, Aubier, 1995 (édition originale 1949).

**Geneviève MASSENA-GOURC**, "Sur nos besoins de nature : l'exemple du massif des Calanques", *Forêt méditerranéenne*, t. XV, n° 3, 1994.

**Antoine MARSAC**, "En kayak de haute rivière : pratiques individuelles et engagements partagés", *Ethnologie française*, vol. 36, n° 4, 2006.

**Antoine MARSAC**, *Canoë-Kayak, des torrents au stade d'eau vive : sociologie des pratiques et ethnographie des apprentissages*, thèse de doctorat, université Paris-Ouest Nanterre La Défense, 2008.

**Antoine MARSAC**, "Du tourisme au développement durable : les usages des cours d'eau par les kayakistes français", *Vertigo*, hors-série 10, décembre 2011  
[en ligne : <http://vertigo.revues.org/11454>].

**François MÉLARD** (dir.), *Écologisation : objets et concepts intermédiaires*, coll. "ÉcoPolis", éditions Peter Lang, 2008.

**Jean-Pierre MOUNET**, "Sports de nature, développement durable et controverse environnementale", *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 15, n° 2, 2007.

**Christian POCIELLO**, *Les Cultures sportives : pratiques, représentations et mythes sportifs*, Puf, 1999.

**Gaétan POULIN**, "Tourisme et parcs nationaux : impacts sur les communautés limitrophes – le cas de Tadoussac", *Vertigo*, vol. 3, n° 1, 2002 [en ligne : <http://vertigo.revues.org/4134>].

**Philip W. SUTTON**, *Nature, Environment and Society*, Palgrave MacMillan, 2004.